

N°27 | 19 JANVIER 2023



CAHIER D'ACTEUR

NOUVEAUX RÉACTEURS 27.10.2022
NUCLÉAIRES ET PROJET PENLY 27.02.2023



Environnement Développement Alternatif (EDA) est une association loi 1901 dont l'objectif est de promouvoir un développement qui mette en œuvre le droit de chaque être humain à vivre dignement dans un environnement sain, et à participer démocratiquement à la vie publique.

Ce droit implique que nos actions ne génèrent pas de nuisances irréversibles pour les générations futures mais aussi auprès des populations des pays nous fournissant des ressources non renouvelables ou des biens de consommations dans des conditions de travail indécentes.

Dans le cadre de ce débat, les choix en matière de production d'énergie et leurs conséquences environnementales à long terme sont au cœur de nos réflexions.

Contact :
Anita VILLERS – vice présidente de l'association - 06 16 66 83 51
Adresse de notre siège : MRES,
5 rue Jules de Vicq 59800 Lille
Site web : www.eda-lille.org

Rien ne change

PRODUIRE DE L'ELECTRICITE GRACE A L'ENERGIE NUCLEAIRE A TOUJOURS ETE ARBITRAIREMENT CHOISI AU PLUS HAUT NIVEAU DE L'ETAT

Nous dénonçons la reproduction d'une décision autoritaire, unilatérale prise il y a 50 ans et qui va nous engager pour l'éternité. Nous dénonçons ce manque de démocratie. Nous dénonçons ce manque de démocratie qui refuse un vrai débat sur l'énergie pour se concentrer sur l'électricité et le nucléaire, qui ignore le débat parlementaire et qui n'attend pas les avis des garants de la CNDP.

Ayons un vrai débat démocratique sur l'énergie. Arrêtons de tout focaliser sur l'électricité (20% de la consommation énergétique) et le nucléaire, sous prétexte de décarbonation. Il n'y a pas de solutions techniques pour répondre aux enjeux climatiques, pallier l'épuisement des ressources et promouvoir davantage de justice sociale. Il faut un virage sociétal avec des choix politiques résolument prêts à abandonner le dogme de la croissance.

La décision de construire une série de 6 EPR à **des coûts imprécis est un projet d'emblée obsolète, incohérent avec la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), et au détriment de la montée en puissance des énergies renouvelables.**

Cette décision unilatérale présidentielle doit être remise en question et l'ensemble des **projets EPR-2 annulé en attente d'un large débat national sur l'énergie.** Quelles limites pour les coûts assumés par les contribuables? Quelles responsabilités pour les décideurs? Pour quel type de société? Ces questions doivent également faire partie du débat.

La construction de 2 EPR d'ici 2030 va accroître nos émissions de gaz à effets de serre contrairement aux engagements européens et à une mise en œuvre rapide de politiques de sobriété renforcées par de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables plus compétitives en plein essor partout en Europe.



Débat public nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly244
Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
nouveaux-reacteurs-nucleaires@debatpublic.fr
www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly



L'EPR-1 FRANÇAIS

Un prototype à abandonner du fait :

- Des défauts de construction,
- Des retards de plus de dix ans
- Des coûts qui ne cessent d'augmenter
- De la nécessité de changer le couvercle à brève échéance
- Des doutes de sûreté quant à la résistance à long terme de la cuve
- Des risques de qualité des soudures du fait de corrosion sous contrainte...

Et les autres EPR-1 ?

- L'EPR finlandais a besoin d'ajustements suite aux premiers essais après de nombreuses années de retards pour sa construction. La distribution d'électricité sur les réseaux de ce pays n'est pas encore effective.
- Les deux EPR chinois ont des problèmes au niveau de la résistance des gaines de combustibles endommagées par des vibrations imprévues en fond de cuves ce qui nécessite des travaux et perturbe la production d'électricité.

LES EPR-2 A PENLY : DES PROTOTYPES A LEUR TOUR

Quelles améliorations sont envisagées suite aux déboires de l'ensemble des l'EPR-1 **compte tenu** :

- D'une décision présidentielle précipitée car ne tenant pas compte de l'évaluation de la mise en service de l'EPR-1 français repoussée à mi-2024
- De la volonté de simplifier les études d'impacts environnementaux et les procédures de concertation pour accélérer le dépôt du dossier de demande d'autorisation de création du projet
- Des modifications technologiques :
 - .pour accélérer l'industrialisation au détriment de la sûreté telle la suppression de la double enceinte bétonnée par exemple
 - .pour améliorer des circuits de refroidissement et éviter les problèmes de corrosion sous contrainte
 - .l'éventualité de l'emploi d'un combustible différent encore à l'étude pour utiliser davantage les stocks d'uranium déjà retraités qui augmentent et le plutonium stocké à la Hague
 - .de la nécessité d'anticiper les étapes de retraitement des combustibles usés dans un contexte de travaux indispensables à réaliser à l'usine MELOX à Marcoule dans le Gard

Des améliorations efficaces nécessiteraient un retour d'expérience portant **sur la conception de l'EPR-1**, et pas seulement sur la mise en œuvre industrielle (rapport Folz), sur la dérive des coûts (rapport de la Cours de Comptes), ou sur les constats de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, qui conduisent à des demandes de davantage de rigueur.

Quelles anticipations des conséquences à long terme liées :

- aux graves atteintes à l'environnement pour la phase construction : déplacement massif de galets, modification de la falaise avec risques à long terme d'accélération du recul du trait de côte : les compensations évoquées sont à l'évidence inappropriées et dérisoires face aux conséquences



Copyright Tony Knight de Pixabay

- au manque d'anticipation de formations d'ingénieurs et d'ouvriers qualifiés risquant de poser des problèmes lors de la construction des nouveaux réacteurs
- à la nécessité de prévoir l'élévation régulière de digues pour pallier une montée de niveaux des eaux aggravée par des épisodes pluvieux violents ou tornades plus fréquentes
- à la saturation des lieux de stockage actuels Uranium retraité en attente de solution – piscines de combustibles usés saturées sans solution d'extension à court terme et sans repli vers une gestion à sec
- au fait d'envisager la mise au point de combustibles permettant d'éliminer davantage de matières valorisables (plutonium/uranium déjà retraité pour créer une nouvelle génération de MOX)
- aux potentielles pressions pour limiter toutes les garanties de sûreté pour accélérer une production d'électricité qui ne sera effective qu'à l'horizon 2035 et peu compétitive face aux alternatives plus faciles développer

Sous oublier la possibilité d'accidents liés :

- au développement de drones
- aux cyberattaques
- au contexte géopolitique comme le montre maintenant la guerre en Ukraine (centrale de Zaporijjia)

IL N'Y A PAS DE SOUVERAINTE ENERGETIQUE :

- lorsque la France dépend de l'étranger et de pays non démocratiques pour l'approvisionnement en minerai source d'énergie fossile, en quantité limitée mais indispensable pour la fabrication du combustible
- lorsque la France doit importer de l'électricité en urgence pour faire face aux consommations crêtes en hiver
- lorsque, du fait de la canicule et de la sécheresse de l'été 2022, 5 centrales ont bénéficié de dérogations pour leurs rejets entre juillet et septembre. Sans ces dérogations les exploitants auraient dû diminuer leur production voire arrêter totalement les installations
- lorsque la compétence et les connaissances n'ont pas été gardées chez EDF

UN DEBAT SYMBOLIQUE : UNE ILLUSION DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Pour n'apporter que quelques ajustements au vu du peu de prise en compte des avis et arguments lors des précédents débats EPR-1 ou Cigéo

Pour permettre à EDF de répondre aux obligations réglementaires avant le dépôt du dossier de création d'une installation nucléaire, quelles que soient les conclusions du rapport des garants de la CNDP consultés simplement pour relayer les avis des citoyens

Dans un contexte :

- de dépendance quant aux livraisons de minerai
- de graves difficultés liées aux réparations de corrosion sous contrainte et au prolongement de 10 ans de la plupart des réacteurs d'un parc vieillissant
- des problèmes successifs concernant l'EPR-1
- de difficultés de gestion de déchets qui s'accumulent et du manque de piscines pour accueillir les combustibles usés

- de coûts globaux exorbitants que l'ensemble réparations, maintenance, construction de nouvelles unités, renforcement de la sûreté représente et, ce qui n'est jamais exprimé clairement, sont à la charge des contribuables français alors que l'accent est mis sur le coût compétitif d'un kWh encore protégé par l'existence du tarif réglementé mais bientôt soumis à la libre concurrence.

Arrêtons la production d'électricité via l'énergie nucléaire : prenons maintenant la décision, et établissons un programme de sortie progressive, en accord avec la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

Focalisons-nous sur :

- de vraies politiques de sobriété énergétique, premier levier pour réduire la consommation d'énergie et de ressources
- la mise en œuvre de l'efficacité énergétique avec l'isolation de l'ensemble des bâtiments publics et des habitations
- les alternatives offertes par les énergies renouvelables : eau vent soleil sont gratuits capables de répondre à nos besoins et garantissent notre indépendance

Cessons les décisions imposées et les non-dits : les citoyens contribuables doivent pouvoir décider de la programmation pluriannuelle des énergies dont ils ont besoin en toute transparence lors d'un large débat.

Des solutions existent, à l'opposé d'une décision politique centralisée autoritaire technosolutioniste : des scénarii locaux basés sur la sobriété, l'efficacité et le développement des énergies renouvelables : Virage Energie en Hdf, AlterAlsace Énergie dans le grand Est, Solagro...

ENCLENCHONS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET DEMOCRATIQUE !

